



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Le mois de juin s'annonce très dense, ponctué par différentes dates à retenir dans l'agenda de votre ville !

L'une d'entre elle est celle des 10 et 11 juin. Pour la première fois, nous recevons sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz la Coupe régionale de Voile légère. Notre commune a été retenue pour accueillir cette compétition : windfoil, wingfoil, windsurf et kitesurf... venez découvrir ce beau spectacle de voile au sein de notre baie ! À ce titre, nous avons souhaité rendre cet évènement encore plus festif. De nombreuses associations ont répondu présentes afin de vous proposer des démonstrations et expositions gratuites, je les en remercie vivement.

L'été va s'ouvrir, avec un changement du rythme de vie. Nous espérons tous une activité soutenue pour nos commerçants, avec une vie locale dynamique et positive, en espérant les trouver au rendez-vous chaque jour. Nous souhaitons aussi une saison où chacun saura se montrer tolérant vis-à-vis de la vie nocturne tout en ayant le respect des habitants et résidents qui sont venus chercher la quiétude de notre si belle ville.

Les vélos et piétons vont arriver en nombre comme ce fut le cas lors des derniers week-ends de mai. Rappelons que la voiture doit s'adapter à cette nouvelle cadence estivale. Plusieurs rues vont basculer progressivement en voies douces et en « zone 30, ville apaisée ». J'ai pleinement conscience que de nombreuses rues et voies principales nécessitent des sécurisations, comme des ralentisseurs, des écluses... Tout cela est en cours. J'en appelle aussi au civisme de chacun. Il est plus simple d'adapter collectivement une conduite douce que d'investir des milliers d'euros pour créer des aménagements.

Néanmoins, des rues seront équipées dans les mois à venir de dispositifs. Ce sera le cas route de la Plaine, route de Saint-Père, rue de la Dalonnerie, rue Ernest Chevrier, rue de la République...

Le dossier du mois est consacré au volet d'optimisation énergétique dans laquelle la commune s'est inscrite.

Enfin, le Jardin du Mail sera officiellement inauguré le 17 juin.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Rayonnement touristique et développement culturel	p.3
Dossier du mois	p.4
Vie municipale	p.5
Urbanisme et démocratie participative	p.5
Sécurité, vie associative et sportive	p.6
Vie locale et économique	p.7
Enfance, jeunesse et solidarité	p.7
Vie associative	pp.7-8

● État civil

Mariages

David BAC et Justine BEAUCHET,
le 29 avril

Julien GIRARD et Sandra RENAUDIN,
le 6 mai

Florent BAUDIN et Jenna CATINOT,
le 19 mai

Arnaud DOUSSET et Amandine
JEANEAU, le 20 mai

Décès

Georges MORICEAU, le 8 mai,
88 ans

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

FÊTE DU VÉLO, UN SUCCÈS GRANDISSANT !

Sous un beau soleil, la Fête du vélo a rassemblé 167 participants sur notre circuit ludique ! Des départs ont eu lieu toute la journée, mais beaucoup ont réalisé le parcours le matin, certains en profitant pour pique-niquer à Préfailles. La découverte des sites et de leur histoire, proposée lors du circuit, vous ont enthousiasmés ; les stands de réparations, de vente et d'achat de vélos, les trotinettes-aventure, les courses de mini-vélo, le manège à pédales et l'animation de M. Léon ont, quant à eux, connu un vif succès. Merci encore à tous les participants et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette belle journée. Nous nous retrouverons maintenant l'année prochaine : vous avez une année pour vous échauffer !



Au centre, Mme Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, et M. Claude Caudal, maire de Préfailles.



INAUGURATION DU JARDIN DU MAIL

Les travaux du Jardin du Mail touchent à leur fin ! Le club-house va être relooké et transformé en sanitaires publics et le mobilier urbain, la pergola et les cheminements sont en cours de finition. La municipalité est heureuse de vous inviter à l'inauguration de ce nouvel espace arboré **le samedi 17 juin à 15 h**. Au programme, la plantation de l'arbre des naissances, la visite commentée du Jardin et un spectacle pour clore ce bel après-midi !



PAVILLON BLEU 2023, HISSEZ HAUT !

Saint-Michel-Chef-Chef décroche cette année encore le label Pavillon Bleu pour ses plages de Tharon, du Redois et de Gohaud. L'obtention de ce label environnemental et touristique, reconnu à l'échelle internationale, récompense l'engagement de la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement. Cela passe notamment par l'éducation et la sensibilisation (ateliers de découverte sur les laines de mer, fabrication de nichoirs...) et la préservation de la biodiversité (renaturation du Calais, gestion différenciée, écopâturage...). Le Pavillon Bleu repose sur des critères rigoureux, et la commune est très fière de pouvoir arborer de nouveau ce label !



© Mélanie Chaigneau



À VÉLO VERS LES ÉOLIENNES

Fléchage endommagé ou manquant... Le tracé du chemin vers les éoliennes méritait bien un petit coup de neuf. Devant une demande toujours plus soutenue pour les itinéraires cyclistes, ce parcours qui mène au parc éolien de notre commune par les petites routes et les chemins a été rénové pour permettre une bonne orientation des cyclistes. Au départ de l'église, il emprunte la célèbre Véloodyssée pour bifurquer sur des sentiers et sur des petites routes où les familles peuvent circuler en rencontrant peu de véhicules. Le retour au centre-bourg se fait par le même tracé ou par le chemin de randonnée « le littoral et les moulins ». Il suffit alors de suivre le balisage à partir du pied de l'éolienne n°1, en sachant que le revêtement de ce parcours est plus irrégulier. Cet itinéraire est mentionné sur le plan de la ville.

LE 10 JUIN, CHERCHEZ LA LIBELLULE !

La Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef et Échos Nature vous invitent à venir « À la rencontre des libellules » **le samedi 10 juin de 10 h 30 à 12 h**. Une sortie nature pour admirer le spectacle de leurs déplacements colorés !

→ Réservations gratuites au 06 86 59 38 90 ou au 06 71 48 50 23.



CIRCULEZ GRATUITEMENT AVEC LA NAVETTE

La navette estivale reprendra bientôt du service ! Il s'agit d'un transport gratuit, organisé et pris en charge par Pornic Agglo Pays de Retz. Elle propose aux habitants et aux estivants de se déplacer en transport collectif le long de la côte. Accessibles 7 jours/7, **de 10 h à 19 h du 1^{er} juillet au 31 août**, les navettes vous faciliteront l'accès aux plages, marchés, commerces, services et quartiers des communes littorales, tout en limitant l'usage de votre véhicule. Il y a encore quelques années, certains d'entre nous utilisaient le petit train touristique pour leurs déplacements quotidiens... À notre tour, jouons la carte du transport collectif !

→ Plus d'infos courant juin sur www.pornicagglo.fr/service/transports/.



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES DÉCHÈTERIES



Demandez votre carte d'accès aux déchèteries ! **À partir du 2 octobre**, les 7 déchèteries du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz seront uniquement réservées aux détenteurs d'une carte d'accès. Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez déjà la commander gratuitement sur le site www.pornicagglo.fr. L'objectif de cette nouvelle organisation est d'améliorer l'accueil en fluidifiant la circulation, favoriser le tri et la valorisation des déchets ainsi que d'assurer la sécurité des sites.

→ Plus d'infos : Service de gestion des déchets au 02 51 74 28 10.

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : Anne HONO-TESTU

LES BALADES CONTÉES, SESSION SUPPLÉMENTAIRE !

Le nouveau spectacle proposé par la Mairie, « Les Balades contées », qui s'est déroulé pour la première fois le 21 avril dernier, a remporté un grand succès ! Plus de 100 personnes, de 7 à 77 ans, Michelois et Tharonnais, touristes, habitants de communes limitrophes... ont écouté avec attention Évelyne et Didier les emmener sur les traces des légendes d'antan. Une nouvelle date a été ajoutée à celles déjà prévues en juillet et en août : ce sera **le 9 juin à 21 h** au Bois Roy. Vous pouvez apporter votre lampe de poche et votre siège pliant !

→ Rendez-vous sur le parking du Bois Roy, avenue du Commandant L'Herminier.



© Sstudioart / Freepik



FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour la Fête de la Musique, retrouvons-nous au cœur de Tharon avec les **Tharon Beach Boys** qui joueront au Grand Escalier **dès 19 h** et **Les Gens d'en face** que vous pourrez applaudir au kiosque du Square de Jade, **à partir de 20 h 30 !** D'autres surprises vous attendront peut-être au détour d'une rue... car n'oubliez pas, vous pouvez sortir jouer ou chanter dans la rue comme vous le souhaitez **ce 21 juin**, que vous soyez seul ou en groupe. Alors cette année encore, rassemblons-nous pour fêter la musique !

UN FESTIVAL ET UNE SOIRÉE SPÉCIALE

Votre cinéma participe à la 8^e édition du festival « Zones portuaires » et proposera **le samedi 10 juin à 14 h « Capitaines ! »**, un programme de deux moyens-métrages d'animation : **Moules-frites** et **Les Astres immobiles** (dès 7 ans). **Le 11 juin à 21 h, Mourir à Ibiza** vous fera voyager sur les pas de Léna d'Arles à Ibiza, en passant par Étretat.

Les films en version originale seront à l'honneur avec les projections de **Hokusai le jeudi 1^{er} juin à 21 h** et de la comédie dramatique **Showing up**, de Kelly Reichardt, **le lundi 5 juin à 21 h**. **Samedi 17 juin**, une soirée spéciale (1 film au tarif normal, 2 films pour 10€ avec une petite collation) vous emmènera en Argentine avec les deux volets de **Trenque Lauquen**, une enquête labyrinthique et envoûtante de Laura Citarella autour de la disparition d'une botaniste (**à 18 h puis à 21 h**).

N'oubliez pas le coup de cœur surprise de l'AFCAE : ce sera **le lundi 12 juin à 21 h**. Et toujours les sorties nationales, le ciné CLIC, les avant-premières... De quoi patienter jusqu'à la Fête du cinéma qui se déroulera cette année **du 2 au 4 juillet**, avec un tarif unique de 5€ !

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema> ou sur <http://bit.ly/saintmichelallocine>.
Le Saint-Michel est aussi sur Facebook : @cinemasaintmichelchefchef.





OPTIMISER NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Face à la nécessaire rationalisation de notre consommation énergétique et à la montée des prix du gaz et de l'électricité, la commune met en place une stratégie. Deux postes de dépenses ont été étudiés : l'éclairage public et les bâtiments. TE 44 est le partenaire de la commune sur ces deux aspects.

L'éclairage public

Une nouvelle stratégie est en cours de déploiement : de nouveaux luminaires moins énergivores et plus modernes ainsi que l'adoption de nouveaux horaires d'éclairage pour s'adapter au mieux aux besoins.

● Le remplacement des luminaires

Jusqu'à présent la priorité était donnée au remplacement des luminaires dits « boules ». Il reste encore quelques zones à couvrir ainsi que certains quartiers dans le cadre du renouvellement urbain. À l'avenir, nous souhaitons favoriser les candélabres autonomes (photovoltaïques). Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumières nous permettra de construire une vision d'avenir en ce sens pour les prochaines années (*lire l'encadré page suivante*).

● De nouveaux horaires d'éclairage

En 2020, déjà, nous avons fait ce geste symbolique et environnemental de limiter le temps d'éclairage public. Demain, nous irons encore plus loin. Nous étudions les meilleures alternatives possibles afin de garantir l'éclairage nécessaire et utile tout en identifiant les périodes où cela est inutile. Pour exemple, à certaines périodes de l'année, le candélabre s'allume pour à peine 20 minutes !

Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous transmettre ces nouveaux horaires.

La maintenance de l'éclairage public est forfaitaire et à la demande selon les pannes détectées. Nous déclenchons les interventions en fonction des zones impactées et du caractère d'urgence.

● Les investissements

Depuis 2020, la municipalité a investi pour des questions réglementaires : avenue de la plage, au lotissement



communal de la Cossonière, rue de la Viauderie.

D'autres chantiers ont été engagés : rue des Besson, avenue des Troènes, avenue des Bahuchets, avenue des Moineaux et rue des Pêcheries (mâts autonomes), boulevard de l'Océan au jardin du port et du Carrousel à la place Angel, au Mail et alentour, et avenue Chevrier (bornes pour le marché de nuit).

La politique énergétique des bâtiments

La municipalité est soumise au décret tertiaire. Cette obligation réglementaire nous donne pour objectif une économie énergétique de 40% en 2030 par rapport à l'année de référence (2012). Elle concerne les bâtiments ou groupes de bâtiments de plus de 1 000 m², à savoir l'ensemble Mairie/Beauséjour/Renardières, le groupe scolaire de L'Horizon/ALSH, le Complexe sportif de la Viauderie et le CTM.

La commune est accompagnée par TE44 (ex-SYDELA), grâce à certains outils :

- **l'achat d'énergie** passe par un Groupement de commandes afin d'avoir une maîtrise des coûts avec une mutualisation des procédures ;

- **la coordination du projet SYDEFI (ACTEE)**. C'est un diagnostic de consommation énergétique bâtimentaire. Pour le réaliser, un audit a été commandé par la commune de Saint-Michel-Chef-Chef en 2022 pour le cinéma et le stand de tir. Ceci a débouché sur un outil de définition et un PPI ;

- **la maîtrise de la demande en énergie, via un Conseil en Énergie Partagé (CEP)**. Nous avons renouvelé notre adhésion au Conseil en Énergie Partagée pour 2023. Il s'agit d'un outil dédié à la gestion énergétique du patrimoine public pour les communes de moins de 10 000 habitants (bâtiments et éclairage public). Son expertise est un appui technique et financier dans les différentes étapes des projets d'optimisation et d'efficacité énergétique. Le Conseil en Énergie Partagée permet à la commune d'être accompagnée dans l'application du décret tertiaire.

Enfin, la collectivité a par ailleurs engagé un audit énergétique du Complexe de



la Viauderie. Celui-ci nous aidera à déterminer les pistes d'amélioration pour l'optimisation énergétique de ce bâtiment.

La mise en œuvre de ces différents outils doit conduire à une meilleure performance énergétique, une réduction des coûts pour la commune et une baisse de l'impact sur le réchauffement climatique. 

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) prendra dorénavant en compte les différents types d'espaces publics en fonction de leur hiérarchie selon l'importance des rues, la rénovation du matériel vétuste et éneergivore.

Le SDAL aboutira à un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui établira la politique de la Mairie en termes d'éclairage public. La première intention de la commune sera de changer les lampes pour remplacer les foyers éneergivores par des LED.

● Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal se tiendra **le 9 juin à 20 h 30** en salle du Conseil. La séance est ouverte au public.

L'ordre du jour comprend notamment les points suivants :

- désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales,
- demandes de subventions (projet des Mobilités Douces, restructuration et agrandissement du restaurant et du groupe scolaires),
- évolution du règlement de cantine,
- convention pour la collecte des papiers à l'école de l'Horizon et à la Mairie,
- approbation de la modification simplifiée N°6 du PLU,
- TE44 : conventions pour le lancement du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière et du Plan Pluriannuel d'Investissement de l'éclairage public,
- tirage au sort pour la constitution du jury d'assises,
- désignation du/des Référent(s) déontologue(s) de l'élu local.

BIENTÔT UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL

Bonne nouvelle ! **À partir du 15 juin 2023**, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site stmichelchefchef.fr, pour déposer vos dossiers de titres d'identité auprès de la Mairie !

Attention, les rendez-vous se prennent uniquement sur Internet, **aucun rendez-vous ne sera pris en direct ni par téléphone.**

Pour toute demande, il vous faudra apporter :

- votre pré-demande (à faire sur le site ants.gouv.fr),
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- des photos d'identité de moins de 6 mois, aux normes et non découpées, vos anciennes pièces d'identité en cas de renouvellement.

Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir consulter le site Internet de la Mairie.



● Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : *Rémy ROHRBACH*

BUDGET PARTICIPATIF 2023 : VOUS AVEZ JUSQU'AU 15 JUIN !

Pour la 3^e année consécutive, la municipalité propose aux habitants de faire vivre leurs projets, leurs idées au travers du budget participatif. 25 000€ y sont de nouveau consacrés pour 2023 et la priorité sera donnée, comme à chaque édition, aux projets innovants et d'intérêt général. Vous pouvez déposer votre projet **jusqu'au 15 juin** sur la plateforme Cofonder.fr ou à la Mairie (bulletin de participation disponible à l'accueil ou sur le site Internet de la commune).

Les projets seront ensuite analysés par un collectif de suivi composé d'habitants volontaires et d'élus. Les porteurs des projets retenus seront accompagnés en vue de présenter leur idée lors d'une réunion publique à l'automne. En fin d'année, un vote départagera les projets !



© Rawpixel / Freepik

Pour tout savoir sur le budget participatif 2023, rendez-vous sur Cofonder.fr ou flashez le code ci-contre.



● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint: *Dimitri BENOÎT*

UNE CIRCULATION DOUCE ET APAISÉE



Afin de développer et de faciliter les mobilités douces dans la commune, et dans la continuité des voies chaussées déjà mises en place, certaines rues connaîtront bientôt des réaménagements.

Afin d'apaiser la circulation motorisée et de sécuriser celles des cyclistes de tous les âges, les rues suivantes seront limitées à 30 km/h et converties en vélorues : les avenues du Calais, de la Convention et du Mail, ainsi que l'avenue Ernest Chevrier entre le rond-point de la route de la Plaine et celui de l'Étoile (cf. schéma ci-dessous).

L'avenue de Nantes passera définitivement en sens unique ; elle sera elle aussi limitée à 30 km/h avec une circulation des vélos dans les deux sens*. Des chaussidoux seront également installés dans l'avenue Ernest Chevrier (du rond-point de l'Étoile à celui de la Concorde), l'avenue de la Morinière et l'avenue Joffre. Là encore, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

En concertation avec le Comité de sécurité routière communal, la Ville a fait le choix de passer progressivement la partie ouest de la commune en zone 30 km/h. Ainsi, au cours du **premier semestre 2024**, une « zone 30, ville apaisée » verra le jour entre la route de la Plaine et le boulevard de l'Océan, du Cormier à la Roussellerie. Dans un premier temps, seront concernés par le passage à 30 km/h toutes les vélorues et les chaussidoux, la totalité du boulevard de l'Océan, la rue de Tharon et la rue du Chevecier, avec des aménagements pour lutter contre les stationnements irréguliers.

Enfin, une zone de rencontre limitée à 20 km/h sera bientôt mise en place autour du Jardin du Mail : les piétons et les cyclistes pourront y circuler à leur gré. Les voitures se gareront place du Marché où un espace leur sera dédié.

Ces changements devraient mener à un meilleur partage des voies de circulation et une plus grande sérénité pour les usagers de la route.

* À noter : les rues à sens unique et limitées à 30 km/h pour les véhicules motorisés sont ouvertes aux cyclistes dans les deux sens de circulation, sauf en cas d'arrêt municipal.

Ci-dessous, exemple d'une vélorue : les voitures circulent derrière les vélos.



L'OCÉANE FOOTBALL CLUB RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



L'Océane Football Club bénéficie de belles infrastructures, de bénévoles exemplaires et d'un staff sportif diplômé. Son projet favorise la progression des jeunes qui prennent plaisir à jouer. Très dynamique, l'association organise toute l'année de nombreuses manifestations, sportives ou

non, dont les fameuses Fêtes de la Moule qui attirent en juillet et en août un public très nombreux. Elle recherche de nouveaux bénévoles :

- parents ou accompagnant(e)s, pour les entraînements en semaine, les week-ends de match...
- arbitres dont la formation, la tenue et les indemnités kilométriques sont prises en charge par le club,
- mais aussi serveur(euse)s et bénévoles pour aider au montage et à la tenue des stands, à l'entretien du matériel...

Si vous êtes volontaire, merci d'envoyer vos coordonnées à oceanefc.secretariat@gmail.com. L'Océane Football Club se fera un plaisir de vous accueillir !

LES 10 ET 11 JUIN, ON PREND LE VENT !

La Coupe régionale de Voile, organisée par la Ligue de Voile des Pays de La Loire et Pornic Agglo Pays de Retz, aura lieu **les 10 et 11 juin**. Pendant ces deux jours, vous pourrez suivre la régates de glisse à Saint-Michel-Chef-Chef depuis le site de La Cormorane, **dès 13 h le samedi et dès 10 h le dimanche**. À cette occasion, la commune organise en collaboration avec les associations locales un village qui vous accueillera sur la plage **le samedi, de 10 h 30 à 17 h**. Elles vous y proposeront des animations ouvertes à tous : yoga avec Namasté Yoga, Créacorps et Sur le chemin du yoga, jeux de plage avec la participation de la Maison des Jeunes, initiation au paddle avec La Cormorane, démonstration des chiens sauveteurs en mer avec l'association ATNLA... il y en aura pour tous les publics ! **Samedi et dimanche, de 10 h 30 à 17 h**, D Clic Photo 44 et le Centre de Loisirs et d'Animation exposeront photographies et peintures au centre nautique. Enfin, vous trouverez sur place une petite restauration et une buvette afin de vous rassasier tout en suivant les courses. Nous vous attendons nombreux pour ce bel événement !



→ Toutes les infos sur la Coupe régionale sur www.voilepaysdelaloire.com et programme détaillé des animations à Saint-Michel sur www.stmichelchefchef.fr/coupe-regionale-de-voile-des-pays-de-la-loire.

● Vie locale et économique

Maire: *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

DES PLACES DISPONIBLES AU PORT DE COMBERGE !

Le port d'échouage de Comberge peut accueillir à l'année jusqu'à 138 places pour des bateaux de 10 mètres maximum. Ils y sont abrités grâce à la présence de deux jetées. Des places de mouillage restent disponibles pour la saison estivale au sein du port.



→ Renseignements auprès du Syndicat des Ports de Loire-Atlantique, à la capitainerie: boulevard de l'Océan à Saint-Michel-Chef-Chef, 02 28 53 31 27 ou stmichelchefchef@ports.loire-atlantique.fr.



MARCHÉS D'ÉTÉ

Le premier marché d'été de Tharon aura lieu **le vendredi 30 juin**, place du Marché, puis tous **les mardis et vendredis jusqu'au 29 août**.

Le premier marché d'été au bourg de Saint-Michel se tiendra **le samedi 1^{er} juillet**, puis tous **les mercredis et samedis jusqu'au mercredi 30 août**.

LA PLACE DE L'ÉGLISE VA PRENDRE SA FORME FINALE

Les aménagements réalisés fin 2019 dans le cadre de la réhabilitation du Centre bourg de Saint-Michel avaient eu pour résultat une place très minérale pourvue d'un stationnement peu pratique. Les jardinières, très accidentogènes, avaient été désinstallées en juin 2020. Impossible cependant, étant donné l'importance du budget consacré à ce chantier à l'époque, d'en reprendre l'intégralité. Consciente que cela ne résoudra pas toutes les problématiques, la mandature doit se résoudre à faire au mieux avec l'existant. Les nouvelles habitudes ont pu être analysées, et il devient maintenant nécessaire de finaliser les revêtements et d'apporter des îlots de fraîcheur par des végétaux. Ces travaux se dérouleront **courant juin** pour s'achever **avant les vacances scolaires d'été**. Les stationnements basculeront en arrêts minute afin de favoriser la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces. Enfin, à l'automne, un cheminement sécurisé viendra parfaire les pourtours de la place. Les stationnements en double file ou sur les trottoirs ne seront plus tolérés.



● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe: *Sandrine COLAS*

CANTINE, MUSIQUE... C'EST LE TEMPS DES INSCRIPTIONS !

Votre enfant ira au restaurant scolaire à la rentrée ? Vous trouverez les dossiers d'inscription 2023-2024 sur les sites intranet des écoles ainsi que sur le site de la commune **à partir du 15 juin 2023**. N'oubliez pas de le remplir et de le retourner **avant le 10 juillet** impérativement, par mail à l'adresse compta@stmichelchefchef.fr ou à l'accueil de la Mairie pour les exemplaires papier.

Saviez-vous que vous pouviez bénéficier, sous certaines conditions, d'une subvention si votre enfant suit un apprentissage musical ? Une information importante au moment de se décider pour une activité. Pour les parents dont les enfants sont déjà inscrits, pensez à déposer vos factures de l'école de musique au service comptabilité !

→ Informations et retrait des dossiers à l'accueil de la Mairie.



● Vie associative

EXPOSITION PAR CRÉATIVE OCÉANE

Créative Océane vous invite à son exposition de fin de saison qui se tiendra **le samedi 10 juin de 9 h à 18 h** dans la salle de Jade, rue de la Convention à Tharon. Venez nombreux découvrir et acquérir leurs dernières réalisations ! Tous les renseignements sur l'association pourront vous être donnés sur place.



→ Contact au 06 81 30 04 05 ou sur a.creativeoceane@orange.fr.

TOUS AU MATCH !

L'association de Pornic Basket Saint-Michel organisera son tournoi amical **les 10 et 11 juin** pour les catégories d'U9 à U17/U18. Le public sera le bienvenu au Complexe de la Viauderie **de 9 h 30 à 16 h 30** pour applaudir les jeunes joueurs. Entrée gratuite, petite restauration et buvette sur place.



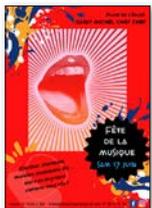
Vie associative

GALA DE DANSE CRÉA'CORPS

L'association Créa'corps organise son gala de danse **le samedi 10 juin à 20 h** et **le dimanche 11 juin à 16 h** à l'amphithéâtre Thomas Narcejac de Pornic. Sur la thématique « Les 4 saisons », les danseurs et les bénévoles vous en feront voir de toutes les couleurs !



→ *Tarifs : 6€ adultes, 3€ (3-10 ans). Réservations sur www.creacorps-stmichelchefchef.fr.*



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Association Transat et Paille à Son organise sa Fête de la Musique **le samedi 17 juin à partir de 17 h** sur la place de l'Église de Saint-Michel-Chef-Chef. Vous êtes guitariste, percussionniste, chanteur, DJ, rappeur ou accordéoniste, vous jouez seul ou en groupe ? Contactez-les pour fêter la musique dans une ambiance guinguette et conviviale !

→ *Contact au 06 89 96 63 60.*

KERMESSE DE L'ÉCOLE DE L'HORIZON

Samedi 24 juin à partir de 10 h 30 au stade de Comberge, l'APE Cap Horizon vous invite à un « Voyage autour du monde ». Les élèves présenteront leurs spectacles puis la fête se poursuivra avec un château gonflable, des jeux et des activités. Petite restauration sur place et nombreux lots à gagner !



PORTES OUVERTES DE LA CORMORANE

Samedi 24 juin de 14 h à 17 h, le centre nautique La Cormorane vous ouvre ses portes ! Vous pourrez découvrir gratuitement le paddle et le kayak de mer, mais aussi discuter avec les responsables et membres du centre. Soyez curieux et venez nombreux, c'est l'opportunité de respirer l'océan et de profiter de notre environnement local !



FÊTE DE L'ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE

La kermesse de l'école Sainte-Bernadette se déroulera **le dimanche 25 juin à partir de 10 h 30** à Comberge. Au programme ? Le défilé et le spectacle des enfants, des activités, une restauration et une buvette sur place. Venez nombreux et profitez de la fête : vous gagnerez peut-être à la tombola !



VIDE-GRENIER DE L'AMICALE DES CHASSEURS DE L'AIGUILLON

L'amicale des chasseurs de l'Aiguillon organise son vide-grenier **le dimanche 2 juillet** sur la place du Marché **de 9 h à 18 h**. Bar et restauration sur place. Venez nombreux et vendez ce qui ne vous sert plus !

→ *Tarifs : dès 8€ pour 2m. Renseignements et inscriptions au 06 77 59 72 51 ou sur amicale.chasseursaiguillon@orange.fr. Vide-grenier réservé aux particuliers.*



Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.